

Reconnaissance des autochtones, effacement de la Palestine

Par Lana Tatour, 18 mai 2019

Que signifiait la large reconnaissance des Bédouins palestiniens du Naqab comme « peuple autochtone » dans le cadre du droit international ?

Les années récentes ont vu la reconnaissance des Bédouins palestiniens du Naqab comme peuple autochtone dans le cadre du droit international. Cette reconnaissance s'est répandue et a joui d'un consensus international. Aujourd'hui les Nations Unies, l'Union Européenne, des ONG internationales et des bourses d'études critiques se réfèrent aux Bédouins en tant qu'autochtones et depuis 2005, des militants bédouins ont régulièrement assisté aux réunions du Forum Permanent de l'ONU pour les Questions Autochtones et au Mécanisme d'experts de l'ONU sur les droits des peuples autochtones.

Au premier rang des avancées dans la reconnaissance des Bédouins comme autochtones se trouve le Forum de Coexistence du Negev pour l'égalité civile, une organisation judéo arabe de la société civile basée dans le Naqab. Autre groupe à jouer un rôle de leader : un groupe de sympathiques intellectuels comme Alexandre Kedar, Oren Yiftachel, Ahmad Amara – aucun n'est bédouin – qui ont développé des arguments justifiant une telle reconnaissance dans le droit international. Le virage vers un cadre sur les droits des autochtones n'a pas été pris sans raisonnement. Il est le résultat d'une escalade dans la politique israélienne à l'égard des Bédouins, manifestée dans une forte hausse des démolitions de maisons – y compris la suppression de villages entiers – de même que des projets d'État qui menacent de démolir 40 villages bédouins et de

déplacer de force des dizaines de milliers d'habitants bédouins.

La reconnaissance est un résultat unique au sein de la population palestinienne, les Bédouins étant le seul groupe palestinien à jouir de ce statut. Sans nul doute, la reconnaissance a attiré largement l'attention au niveau international sur la lutte des Bédouins du Naqab pour la terre et la justice. Cela dit, le caractère exceptionnel du cas des Bédouins soulève la question de comment, pourquoi et sur quelles bases les Bédouins sont reconnus comme peuple autochtone et quelles ramifications d'une telle reconnaissance concernent à la fois la lutte des Bédouins palestiniens et la lutte plus large des Palestiniens.

« Culturaliser » le caractère autochtone des Bédouins

Selon le droit international, un certain nombre de critères doivent être remplis afin d'être qualifié de groupe autochtone. Ces critères sont caractérisés par un accent particulier mis sur les traits culturels. Ils incluent l'antériorité dans le temps ; la spécificité culturelle ; la perpétuation volontaire d'une culture traditionnelle ; l'auto-identification comme autochtone ; et l'expérience de la marginalisation, de la dépossession et de l'exclusion. Comme l'illustrent ces critères, la définition de travail de l'ONU reflète une compréhension multiculturelle du terme « autochtone » qui insiste sur la singularité culturelle et sa mise en oeuvre constante en tant que principes essentiels dans la détermination du caractère autochtone. Ces critères signifient également que, dans le droit international, la colonisation n'est pas un critère essentiel pour la reconnaissance. Ainsi, des groupes qui n'ont pas d'expérience de la colonisation peuvent aussi être qualifiés d'autochtones.

Dans le cas des Bédouins, la reconnaissance du caractère autochtone repose sur la spécificité culturelle et le mode de vie traditionnel, davantage que sur des revendications

politiques reconnaissant le caractère autochtone comme produit de la colonisation de peuplement. Les Bédouins ont été reconnus autochtones sur la base des revendications suivantes : ils sont une société tribale ; leur existence dans le Naqab précède l'établissement de l'État d'Israël ; ils sont distincts, au plan culturel, de la majorité juive et des Palestiniens d'Israël ; ils continuent à pratiquer les traditions et coutumes bédouines ; ils manifestent un lien particulier à la terre ; ils ont fait l'expérience de la marginalisation ; et ils s'identifient eux-mêmes comme autochtones.

L'effacement du facteur colonial a conduit à une situation où la justification d'un statut d'autochtones pour les Bédouins est fondée sur la mobilisation d'un modèle essentialiste d'autochtonie qui met la culture comme caractéristique centrale de la définition de l'autochtonie et qui repose sur la fétichisation des Bédouins comme culture pré moderne et en danger qui mérite protection et préservation. Résultat : les Bédouins ont été réduits à une culture et ont été définis à travers cette culture, strictement perçue comme pré moderne et traditionnelle. Dans cette lecture dominée par le critère culturel de l'autochtonie, le conflit entre l'État et ses citoyens bédouins a été construit comme un clash culturel entre un État moderne et une population pré moderne plutôt que comme un conflit entre un colonisateur et des colonisés. En conséquence, le débat a été formaté par la question de la façon de rendre l'État moderne accommodant et tolérant à la différence culturelle.

Les droits autochtones comme division pour régner

Une fois que la spécificité culturelle est devenue la base de la reconnaissance, il a fallu situer les Bédouins comme différents culturellement du peuple palestinien et de la population juive. Dans son appel officiel pour la reconnaissance de la population bédouine par le Forum Permanent de l'ONU pour les Questions, le Forum du Negev pour

la Coexistence écrit ceci : « Ils [les Bédouins] sont ethniquement distincts de la majorité juive et socialement distincts de la minorité arabe palestinienne vivant en Israël ». De cette façon, les colons juifs et les autochtones palestiniens, dont les Bédouins font partie, sont présentés comme également extérieurs à la population bédouine. Nous voyons donc les Bédouins reconnus comme autochtones, non pas parce qu'ils font partie, plus largement, du peuple palestinien (qui est fait de groupes de différentes ethnies et religions) ni parce qu'ils sont confrontés au colonialisme de peuplement. Les Bédouins sont plutôt fondés à être reconnus parce que le colonialisme de peuplement et la question de la Palestine peuvent être exclues du débat sur le caractère autochtone des Bédouins et parce que les Bédouins peuvent être différenciés, culturellement, de la population palestinienne.

À cet égard, il y a peu de différence entre la politique israélienne de diviser pour régner, qui a souhaité diviser le peuple palestinien selon des lignes ethniques et religieuses comme moyen d'affaiblir leur capacité à s'organiser en collectif national, et le discours autochtone qui demande la séparation des Bédouins d'avec le peuple palestinien auquel ils appartiennent. Selon les droits autochtones, les Bédouins sont construits comme un peuple sans liens, plutôt que comme partie du peuple palestinien. En conséquence, les droits autochtones risquent de servir un mécanisme de division pour régner qui va fracturer et affaiblir davantage l'unité et la résistance palestiniennes.

Cela dit, certains suggèrent que la reconnaissance des Bédouins du Naqab en tant qu'autochtones peut ouvrir la porte à la reconnaissance du reste du peuple palestinien comme autochtone. Cette proposition paraît cependant trop optimiste. Toute extension de la reconnaissance est vouée être fondée sur une fragmentation plus poussée du peuple palestinien plutôt que sur la reconnaissance du peuple palestinien – comme un tout unifié – en tant qu'autochtone. Comme nous l'avons vu

récemment, les villages de réfugiés bédouins des collines de Hebron dans la zone C de Cisjordanie sont progressivement reconnus autochtones, séparément de la communauté palestinienne des territoires palestiniens occupés en 1967 en particulier et du peuple palestinien plus généralement. Comme pour les Bédouins du Naqab, cette reconnaissance n'est pas politique. Elle est plutôt fondée sur des bases culturelles et sur des points de vue raciaux sur les deux groupes comme suffisamment authentiques et « pré modernes » pour être qualifiés d'autochtones.

Puisque l'autochtonie n'est pas comprise en termes politiques, les Palestiniens ne peuvent être désignés autochtones dans le droit international. Par contraste avec les Bédouins palestiniens, d'autres Palestiniens sont considérés « trop modernes » pour être désignés autochtones en droit international. S'il y a un scénario pour l'extension de la définition de l'autochtonie qui puisse s'appliquer à d'autres Palestiniens que les Bédouins, elle serait basée sur une fragmentation plus importante du peuple palestinien. Du point de vue du droit international, un scénario possible pourrait consister, par exemple, à ce que la communauté druze réclame un statut d'autochtones sur la base de la spécificité culturelle.

Culturalisation du droit à la terre

En dépit de ces critiques, il reste possible de demander si les droits des autochtones pourraient servir de cadre utile, source de courage pour la lutte des Bédouins et pour leur revendication sur la terre. Pour ceux qui ont défendu la reconnaissance, promouvoir le statut d'autochtones pour les Bédouins a été vu comme un outil stratégique pour faciliter l'accès aux institutions internationales et à un public étranger. À court terme, il ne fait pas de doute que la mobilisation du discours sur l'autochtonie a aidé à attirer l'attention sur la cause des Bédouins et sur la politique raciale et coloniale d'Israël. Les années récentes ont vu des

centaines de délégations de diplomates, d'organisations internationales et de militants de la solidarité rendre visite aux villages bédouins non reconnus. Le résultat n'est pas insignifiant.

Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne les droits sur la terre, l'histoire est plus compliquée. L'insistance mise sur la culture bédouine comme culture traditionnelle confrontée au danger d'extinction a donné lieu à un discours qui fait un lien entre la revendication sur la terre et la survivance culturelle. Cela a entraîné un processus de profond déplacement des revendications des Bédouins sur la terre de la sphère politique à la sphère culturelle ; la signification est alors que le droit à la terre s'exprime via des revendications de préservation d'un mode de vie. La terre est importante dans la mesure où elle contribue à protéger la culture traditionnelle et le mode de vie des Bédouins (quoi que cela veuille dire). Cela soulève la question de ce qui arrive lorsque des peuples autochtones cessent d'être perçus comme suffisamment authentiques par des colons et aux yeux des libéraux. Perdent-ils, alors, leurs droits sur la terre ?

Nous devrions, ici, apprendre de l'expérience d'autres peuples indigènes. Ainsi que l'intellectuel autochtone américain Sam Deloria l'a rappelé, en faisant reposer des revendications sur la terre sur des principes de survivance culturelle, des peuples autochtones risquent de compromettre leur droit sur la terre en le rendant contingent de la pureté culturelle. Au Canada et en Australie par exemple, la conditionnalité culturelle a été ancrée dans des décisions judiciaires selon lesquelles, pour pouvoir prétendre au titre d'autochtones, les peuples autochtones doivent démontrer leur pratique de coutumes et culture traditionnelles. Et, bien sûr, ce sont des tribunaux de colons qui déterminent l'authenticité.

Le discours actuel sur le caractère autochtone des Bédouins risque de reproduire une semblable évolution en faisant dépendre, pour la première fois, le droit des Bédouins sur la

terre, de l'authenticité culturelle. Cette évolution est de plus en plus visible. Par exemple, le militant Amir Abu Kweder du village bédouin de Al-Zarnouk, dit ceci : « Il y a quelque temps, j'ai fait faire une visite à un groupe venant d'Australie. Nous étions à Wadi Al-Na'am [un village non reconnu]. Ils m'ont ensuite demandé : 'comment se fait-il que les gens aient des couverts et des assiettes, ici ?' Ils m'ont ensuite attaqué personnellement en disant : 'vous êtes éduqué, vous portez des jeans. Vous [Bédouin] devez cesser de jouer les victimes'. J'étais trop moderne pour eux pour être une victime ». Il ajoute : « Je veux que les gens puissent choisir le mode de vie qu'ils désirent avoir... Certains vont avoir des oliviers, d'autres vont élever des moutons et des chèvres. D'autres seront des bourgeois comme moi, fumant un cigare sur leur balcon et lisant un livre stupide sur le développement personnel. Certains villages et villageois s'appuieront sur l'agriculture, d'autres auront aussi des technologies de pointe ».

Comme cela a été souligné par le Dr Awad Abu Frieih du village bédouin de Al-Arakib, qui est professeur de chimie et qui est à la tête du département de biotechnologie du Collège Sapir, les étrangers voient une vie très simple, une vie dans le désert, sous tente, avec moutons et chèvres, loin de l'urbanisation. Ils ne voient pas ça chez les Palestiniens. Quand ils voient un Palestinien de Haïfa, ils ne voient pas un mode de vie autochtone. J'ai discuté de ces questions avec eux sans pouvoir les convaincre de ce que tous les Palestiniens sont les autochtones de cette terre ». Et d'ajouter : « Certains sont solidaires de nous parce qu'ils valorisent notre culture et pensent qu'elle mérite d'être préservée. Ils veulent que nous restions comme cela, en préservant notre simplicité. Ils veulent que nous maintenions notre mode de vie, que nous ne cédions pas à la modernité... Nous [les Bédouins du Naqab], avons l'interdiction d'une vie moderne dans le désert. On ne nous donne le choix qu'entre deux solutions : soit une urbanisation hyper rapide, soit la mort

dans le désert. Je ne veux aucune des deux. Nous sommes autochtones et nous avons droit au développement et au progrès. Je veux une vie rurale avec le progrès scientifique.. je prends ce que je veux d'autres cultures et je garde ce que je veux de la mienne. Ce que je prends de l'occident ne peut cependant mettre en question mon identité, mon appartenance ni ma culture ».

Nous voyons donc que les militants bédouins ont rejeté le discours libéral qui lie le droit à la terre à des principes d'authenticité culturelle, de performativité et de spécificité. Au lieu de cela, ils ont insisté sur le droit des Bédouins à choisir leur propre mode de vie, sans que leur choix ne compromette leur droit à la terre. Malheureusement, l'expression propre aux Bédouins de leur droit à la terre a été négligée dans la façon dont des ONG et des universitaires ont mis en avant le caractère autochtone des Bédouins.

Des ONG palestiniennes de défense des droits humains, de même que des militants bédouins et non bédouins se sont montrés prudents dans l'usage des droits autochtones, avec raison. Actuellement, il semble que les droits autochtones aient peu à offrir dans la lutte palestinienne contre la colonisation sioniste. Les droits autochtones s'avèrent être le cadre d'une possible aggravation de la colonisation et de la domination en compromettant les droits historiques et de longue date des Palestiniens sur la terre. De plus, les droits autochtones peuvent limiter plutôt qu'étendre le champ des droits que les Palestiniens peuvent revendiquer, en reconfigurant la lutte palestinienne d'un engagement politique à un engagement sur une reconnaissance culturelle. Si les Palestiniens décident effectivement de poursuivre la démarche de reconnaissance du caractère autochtone dans le droit international, cela modifiera le débat. Le regard international ne sera plus centré sur Israël en tant qu'entreprise coloniale de peuplement illégitime. Au lieu de cela, les Palestiniens vont se trouver constamment surveillés pour savoir s'ils

remplissent les critères culturels nécessaires à être considérés autochtones.

En tant que Palestiniens, notre droit à la terre est politique et non culturel. Il en va de même de notre autochtonie. Notre sens de l'autochtonie contraste avec les façons dont l'autochtonie est définie dans le droit international. En tant que Palestiniens, nous savons que nous sommes des autochtones et nous n'avons pas besoin du droit international pour en avoir la confirmation. Nous savons que nous sommes les originaires de cette terre. Et nous savons que nous sommes les propriétaires en droit de la terre. Notre autochtonie n'est pas le produit de notre culture. Elle est le résultat de notre confrontation avec le mouvement sioniste comme entreprise de colonisation de peuplement. Comme l'a mis en avant le penseur révolutionnaire Frantz Fanon, « c'est le colon qui a fait exister l'indigène et qui perpétue son existence ». Une compréhension politique de l'autochtonie reconnaîtrait que tant que le colonialisme existe, il en va de même de la catégorie d'autochtonie. Notre lutte n'est pas pour obtenir une reconnaissance culturelle de la part de l'État colonial. Notre lutte est pour démanteler complètement l'État colonial.

Lana TATOUR est chargée de cours adjointe à la Faculté des Sciences Sociales de l'Université de Nouvelle Galles du Sud. Elle est lauréate du prix 2019-2020 Ibrahim Abu Lughod décerné par le Centre des Études Palestiniennes de l'Université Columbia.

Première publication de cet article dans *The International Journal of Human Rights*.

Traduction SF pour l'Agence Media Palestine

Source: [Assafir Al arabi](#)